

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

01. PierreThomas : premier témoin

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 01. PierreThomas : premier témoin. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/8>

This Première partie is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

**Anthologie de textes
concernant
le P. Claude-François Poullart des Places**

Voici d'abord deux extraits de témoins de Claude-François Poullart des Places, le premier étant un témoin immédiat, l'autre étant proche de son souvenir encore tout vivant dans la communauté qu'il avait fondée.

– 1 –

Pierre Thomas : premier témoin ¹

Pierre Thomas est un des premiers disciples de Claude-François Poullart des Places ; il est entré dans la communauté du Saint-Esprit le 27 mars 1704, il y a fait toute sa formation ; il est devenu « Prêtre du Saint-Esprit » en 1712 ; il est donc témoin oculaire de Claude pendant 5 ans 1/2. Son témoignage – la première partie surtout – abonde en notations sur la personnalité et les « goûts » du jeune Claude. Il montre le cheminement qui le conduit à la conversion, avec les étapes décisives de ses grandes retraites de 1701 et 1702 ².

Messire Claude-François Poulart ³ [sic] des Places, né à Rennes, paroisse de Saint-Pierre attenant l'Abbaye, y fut baptisé. Messire Claude de

¹ Les textes en anglais font suite aux textes français.

² Koren Henry. *The Spiritual Writings of Father Claude Francis Poullart des Places*. Memoir of Thomas (pp. 225-275) Pittsburgh, Duquesne University, 1959.

³ L'orthographe de Poullart est aussi écrite Poullard ou Poulart dans certains documents de l'époque ; de même, « des Places » peut être écrit « Desplaces ».

Marbeuf, président au Parlement de Bretagne, fut son parrain et demoiselle Françoise Truillot, Dame de Ferret [fut sa marraine]. On lui donna le nom de Claude-François qui est aussi le nom de Messire son père. Ses parents, également sages et pieux, s'étaient adressés à Dieu pour qu'il bénît leur mariage en leur accordant un garçon. Ils avaient été exaucés ; ils le vouèrent à celui qui le leur avait donné, et lui firent porter l'habit blanc pendant sept ans [en l'honneur de la Sainte Vierge].

Son grand plaisir était de représenter les cérémonies qu'il avait vues pratiquer à l'Église. Ses parents s'en trouvaient quelquefois importunés, mais s'il cessait pour leur obéir, il revenait ensuite bientôt à ses amusements. [...] ⁴ Il fit une pieuse association avec ses compagnons sans en rien communiquer à ses parents ni à son précepteur. [...] Ils avaient leurs règles pour la prière, pour le silence et la mortification qui allait quelquefois jusqu'à la discipline. [...]

Ces dispositions du jeune des Places étaient d'autant plus admirables que son tempérament vif et remuant le portait à toute autre chose. [...] Un Père Jésuite qui dirigeait notre jeune écolier en eut connaissance. Il leur ordonna de rompre ces assemblées, appréhendant, leur disait-il, que l'amour propre n'y eût plus de part que l'amour de Dieu, ou que dans la suite il s'y mêlât. Il y avait d'ailleurs à craindre que leur ferveur qui les portait déjà peut-être trop loin, n'allât jusqu'à l'indiscrétion. Le directeur fut obéi, mais cette obéissance fut pour son petit pénitent une mortification plus sensible que les autres.

Il lui fallut pourtant soutenir dans la suite de rudes combats pour résister à la tentation du plaisir. Son tempérament l'y portait ; les invitations et les exemples de ses camarades en augmentaient le penchant ; mais l'amour pour son devoir et la vigilance d'un père et d'une mère attentifs à son éducation ne lui permettaient pas de s'émanciper.

[...] Après avoir fini ses basses classes et sa rhétorique au Collège de Rennes, Monsieur son père, par le conseil de son Régent, voulut qu'il s'appliquerait une seconde année à l'éloquence dans le collège des Jésuites

⁴ Les points entre crochets [...] signalent que le texte original a été allégé de détails édifiants sans intérêt historique véritable.

de Caen où ce Régent, qui avait une attention particulière pour son élève, allait enseigner. [...] Il y acquit une grande facilité à s'expliquer et un fond d'éloquence qui lui servit, dans la suite, pour faire valoir les motifs dont il se servait pour persuader la vertu.

[...] Revenu à Rennes, il s'appliqua à la philosophie. C'est d'ordinaire un temps bien critique pour les jeunes gens. Ils sont alors beaucoup moins gênés que dans les classes inférieures. [...] Mais quoi qu'il en soit, il étudia et réussit si bien dans la philosophie qu'à la fin de son cours, il se trouva en état de soutenir une thèse dédiée à M^{er} le Comte de Toulouse. La dépense fut extraordinaire. Les présidents et conseillers du Parlement y assistèrent en cérémonies, avec tout ce qu'il y avait de personnes de considération dans la ville et aux environs.

Sa philosophie achevée, Monsieur son père jugea à propos de lui faire faire un voyage à Paris, je ne saurais dire bien au juste à quel dessein. On croit que le véritable et principal motif était de voir une demoiselle de grande qualité qu'on lui proposait comme épouse. Il avait dix-huit à dix-neuf ans. Elle était demoiselle d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne. Je le trouve ainsi marqué dans un mémoire qui m'a été fourni par un des élèves de la communauté, en qui M. des Places avait plus de confiance et à qui il avait dit bien des particularités de sa vie.

[...] Le jeune des Places, avec un esprit aussi solide qu'il avait, et que l'amour n'aveuglait pas, n'avait garde de s'engager si tôt. Sa passion était pour la gloire et la réputation, et s'attacher à une femme par le mariage est plutôt un obstacle qu'un chemin pour y arriver. [...] D'ailleurs les inclinations qu'il avait eues dès son enfance pour l'état ecclésiastique lui revenaient souvent et Dieu disposait tout pour l'exécution de ses desseins. Il fut aisé au jeune des Places de se débarrasser du penchant que ses parents pouvaient avoir pour le faire prendre un parti qui n'était point de son goût.

De retour à Rennes, il paraît qu'il se donna un peu carrière. Il était naturel qu'on lui laissât la liberté de voir le monde plus qu'il n'avait fait jusqu'alors, et de lui fournir de l'argent pour y paraître avec honneur. Cela était de son goût ; aussi n'épargnait-il pas la dépense, et, comme ses parents

n'étaient pas prodigues, il fallait user d'adresse pour avoir de quoi fournir ou faire des emprunts, et cacher sous de beaux dehors ce qu'il pouvait y avoir d'irrégulier dans sa conduite.

[...] Pour se remettre bien avec Dieu et recouvrir le repos de la conscience, une retraite est bien utile. Il était d'ailleurs temps de penser à choisir un état : on venait de lui proposer celui du mariage. Il n'y avait pas encore assez réfléchi, à son gré. Il entre donc en retraite. Dieu lui parla au cœur. Il répondit avec fidélité aux grâces que Dieu a coutume de donner alors abondamment. Il se trouva dégoûté du monde et plein d'envie de servir Dieu, en un mot converti. [...] Ce n'est pas assez de former de bonnes résolutions et de commencer à les exécuter avec courage, il faut persévérer constamment jusqu'à la fin. [...] Le jeune des Places ne persévéra que 40 jours.

[...] Il y a toute apparence que ce fut alors qu'il proposa à ses parents le dessein qu'il avait d'embrasser l'état ecclésiastique, et qu'il leur demanda la permission d'aller à Paris pour étudier en Sorbonne. M. et Mme des Places avaient trop de religion pour s'opposer à la vocation de leur fils. Il était, crurent-ils, à propos d'éprouver s'il y serait constant. [...] On répondit donc à sa proposition que pour devenir habile et pour être un bon prêtre, il n'était point nécessaire d'aller étudier à Paris, ni d'être docteur en Sorbonne, mais d'être docte. [...] Il aurait fallu faire à Rennes sa théologie. Cela n'était pas de son goût, et ses vues sur l'état ecclésiastique n'étaient pas si pures qu'il ne souhaitât avoir plus de liberté qu'il n'en aurait infailliblement en restant sous les yeux de ses parents. Il fut décidé qu'il irait à Nantes faire son droit. Ce parti convenait à merveille aux desseins des parents et du fils. Il donnait le temps à sa vocation de se mûrir ; l'étude du droit était nécessaire pour devenir conseiller, et elle est très utile pour l'état ecclésiastique ; de plus, le fils souhaitait avoir plus de liberté.

[...] Il lui aurait fallu alors se rappeler les grandes vérités qu'il avait méditées dans sa retraite, prendre l'avis des personnes sages, faire des lectures de piété, se tenir même en solitude de temps en temps, et ne faire que se prêter au monde, au lieu de s'y livrer comme il fit. [...] C'est là un des ressorts dont la Providence a coutume pour arriver à ses fins. On se dégoûte d'un état et on ne sait pas pourquoi : c'est un acheminement à l'exécution

des desseins de Dieu. On se trouble, on se chagrine, et le temps vient enfin qu'on aperçoit qu'on a eu tort et que Dieu sait tirer un très grand bien de ce qui nous avait paru n'être qu'un sujet de déplaisir.

– 2 –

Charles Besnard – Vie de Louis Grignon de Montfort

Entré au séminaire du Saint-Esprit peu de temps après la mort de Poullart des Places, Charles Besnard en recolta le souvenir encore tout vivant ; le lien entre Poullart et Grignon de Montfort confirma sa fidélité ; lui-même devint montfortain, puis supérieur général ; s'il n'est pas témoin oculaire de Poullart, il en est un témoin tout proche par son histoire personnelle et celle de son institut. Il lui a consacré une partie du livre 5 de son ouvrage sur Louis-Marie Grignon de Montfort ⁵.

Messire Claude-François Poullard des Places, à qui le séminaire du Saint-Esprit doit son établissement, était originaire d'une très ancienne maison de Bretagne, diocèse de Saint-Brieuc. Il naquit à Rennes le 27 février 1679 ⁶, sur la paroisse de Saint-Pierre en Saint-Georges, et y fut baptisé le même jour. Sa mère le consacra d'abord à la sainte Vierge, et lui fit porter le blanc en son honneur jusqu'à l'âge de sept ans. Il étudia les humanités et la philosophie au collège de Rennes. Ce fut là qu'il forma une étroite liaison avec M. de Montfort. Ils concertèrent ensemble de faire avec quelques-uns de leurs condisciples une petite association pour honorer très spécialement la très sainte Vierge. Ils s'assemblaient à certains jours, dans une chambre qu'une personne de piété leur avait prêtée. [...] Cette sainte assemblée subsista encore

⁵ Charles Besnard, *Vie de Louis-Marie Grignon de Montfort, 1770, livre 5 (vol. 1), Le Séminaire du Saint-Esprit à Paris, pp. 274-284, Centre international montfortain, Rome, 1981. Le texte cité a été reproduit par Koren, op. cit.*

⁶ Besnard fait erreur à propos de cette date ; Claude-François a bien été baptisé le 27 février, mais il est né le 26.